



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

C. R. Bourgogne - C. D. 71



CHAMPIONNAT DE FRANCE MIXTE 1^{ère} DIVISION



30 SEPTEMBRE ; 1^{er} & 2 OCTOBRE 2016

MONTCEAU LES MINES (71)

Organisé par le CD 71 avec le soutien de La Gaule Montcellienne



INFOS PRATIQUES

PARKING

Un parking visiteurs sera mis en place tout au long de la compétition (voir plan).

Seuls les compétiteurs pourront se garer sur le boulevard De LATTRE De TASSIGNY.

Pendant la compétition, les compétiteurs pourront stationner coté Lac.

Pour les entrainements, merci de respecter le code de la route.

TRI DES DECHETS

A partir du lundi 26 septembre 2016

Des containers seront mis à la disposition des pêcheurs :

Containers à roulette pour les déchets classiques

ATTENTION : verre, boîte de conserves non admis dans cette poubelle, pensez au tri

Poubelle à poissons chats, récupérée chaque soir.

Pour les entrainements il faudra respecter aussi la conservation séparée des poissons chats (2 bourriches ou dans un seau avec de l'eau).

TOILETTES

Des toilettes seront ouvertes pendant toute la durée du championnat :

1 cabine coté boulevard

Plusieurs cabines à la base nautique (de l'autre coté du lac)



PROGRAMME

Vendredi 30 SEPTEMBRE - PREMIERE MANCHE

Accueil des compétiteurs sur les lieux de pêche (Buvette) à partir de 08h00.

09h00 à 10h00 : Pointage - Contrôle des licences et certificats médicaux.

10h15 : Consignes - Rappel du règlement - Tirage au sort.

11h45 : Contrôle des esches et amorces.

12h50 : Amorçage.

13h00 : Début de la manche.

16h55 : Signal 5 dernières minutes.

17h00 : Fin de la manche.

18h00 : Résultat de la manche sur le parcours de pêche.

Samedi 1^{er} OCTOBRE - DEUXIEME MANCHE

10h00 : Rendez vous sur les lieux de pêche.

10h15 : Tirage au sort (ordre des manches).

11h45 : Contrôle des esches et amorces.

12h50 : Amorçage.

13h00 : Début de la manche.

16h55 : Signal 5 dernières minutes.

17h00 : Fin de la manche.

18h00 : Résultat des deux manches sur le parcours de pêche.

Dimanche 2 OCTOBRE - TROISIEME MANCHE

06h00 : Rendez vous sur les lieux de pêche.

06h30 : Tirage au sort.

08h45 : Contrôle des esches et amorces

09h50 : Amorçage.

10h00 : Début de la manche.

13h55 : Signal 5 dernières minutes.

14h00 : Fin de la manche.

16h00 : Palmarès et vin d'honneur offert par la Municipalité– Salle du Centre Nautique (de l'autre côté du plan d'eau)

BUFFET - BUVETTE

(Restauration chaude et froide pendant toute la compétition)

Petit déjeuner (café + croissant) offert à tous les compétiteurs dimanche matin

Parcours de Pêche : LAC DU PLESSIS - MONTCEAU

Le championnat se déroulera **en 3 secteurs de 15**, le long du Boulevard de Lattre de Tassigny.

Les secteurs sont susceptibles d'être modifiés suivant le niveau du lac, qui varie au cours de l'année, (alimentation du canal du centre). Au cas où le niveau soit très bas, un secteur pourra être mis en place le long du Boulevard du Plessis. (voir plan).

Les 3 manches de 4 heures auront lieu sur le même parcours.

Profondeur : sous la 4 m => 1m à 1m50
 sous la 13m => 3m à 5m (suivant secteurs)

Poissons dominants : chats, gardons, brêmes, perches, carpes.

***Les véhicules seront garés derrière chaque compétiteur.
(de l'autre côté de la route longeant le plan d'eau)***

REGLEMENTATION

Règlement national :

Cannes limitées à **13m** - Moulinet **8m**

Esches : **2.5 litres** dont **1 litre** maxi de **fouillis** de vers de vase ou vers de vase (par manche)

Amorces : **17 litres** (toutes amorces confondues prêtes à l'emploi, terre comprise)
*L'amorce doit être vierge de toutes esches au début de chaque manche.
Le tamisage est interdit après le passage des contrôleurs.*

Poissons pesés vivants – 2 Bourriches obligatoires

Poissons chats stockés et pesés séparément 2^{ème} bourriche OBLIGATOIRE spéciale poissons chats.

Classement : 1 point par gramme

Présentation obligatoire de la licence complète à jour du visa et tampon du médecin pour aptitude à la pratique de la pêche sportive.

En cas de forfait prévenir :

Responsable national : *(ne pas oublier de prévenir votre président de CD)*
Jean Claude POINSIGNON Tél : 03 84 75 60 33 Portable : 06 85 05 10 95

Responsables locaux : (renseignements complémentaires)

Gérard CARRE – Président CD 71- gerard.carre10@wanadoo.fr / 06 07 60 76 31

ACCES AU PARCOURS

A Chalon sur Saone, sortie de l'A6, « Chalon Sud ».
Suivre Montceau les Mines jusqu'à l'entrée de la ville.
Arrivé à Montceau les Mines, suivre « Rives du Plessis ».
Le parcours se trouve proche du centre ville.



ACCES AU PARCOURS DE REMPLACEMENT

A Chalon sur Saone, sortie de l'A6, « Chalon Sud ».
Suivre Montceau les Mines jusqu'à un grand rond point « Pont Jeanne Rose »,
suivre direction Montceau les Mines, puis prendre la 1^{ère} à droite « Montchanin ».
Au stop prendre en gauche puis la 2^{ème} à gauche qui accède au plan d'eau.
Chariot indispensable.



Parking visiteurs

Remises des prix

3 x 15 pêcheurs (pontons inclus)

Etang du Plessis

Trafic

Extras

Plan

Sa

D980

D57

Route de Mâcon

Carrefour de l'Europe

Boulevard du Plessis

Rue du Champ du Moulin

Rue Forétale

Rue de la Résistance

Rue Kennedy

Rue des Pêcheurs

Rue de Mâcon

Rue de Mâcon

Boulevard de Latre de Tassigny

Rue de Mâcon

Rue Antoine Emoine

Rue de Chaubuis

Rue d'Uxeau

Rue de Mâcon

D980

F

le Amour

✓

Parcours de remplacement : Plan d'eau Montchanin

Le championnat se déroulerait en 3 secteurs.

Les 3 manches de 4 heures auraient lieu sur le même parcours.

Profondeur : sous la 4 m => 0m80 à 1m20
 sous la 13m => 2m à 3m

Poissons dominants : gardons, chats, carassins, perches.

Les véhicules resteraient garés sur le parking situé à proximité du parcours.

Prévoir le chariot pour le déplacement du matériel.

REGLEMENTATION

Règlement national:

Cannes limitées à **13m** - Moulinet **autorisé (8m)**

Esches : **2,5 litres** dont **1 litre** maxi de fouillis de vers de vase ou vers de vase (par manche)

Amorces : **17 litres** (toutes amorces confondues prêtes à l'emploi, terre comprise)

L'amorce doit être vierge de toutes esches au début de chaque manche.

Le tamisage est interdit après le passage des contrôleurs.

Poissons pesés vivants – 2 Bourriches obligatoires

Poissons chats stockés et pesés séparément 2^{ème} bourriche OBLIGATOIRE spéciale poissons chats.

Classement : 1 point par gramme

Présentation obligatoire de la licence complète à jour du visa et tampon du médecin pour aptitude à la pratique de la pêche sportive

ESCHES ET MATERIEL DE PECHE

PARTENAIRE DE LA MANIFESTATION :

Commande d'esches possible avec livraison sur place le vendredi matin à

M. DARCON Patrick tel : 06.26.18.12.58

mail : darcon.peche@gmail.com

Commande avant le mardi midi pour vaseux,fouillis,asticots, pour casters une semaine avant.

DETAILLANTS LOCAUX

CONCEPT PRO PECHE ZA Ste Elisabeth MONTCEAU LES MINES

EUROPECHE Mr BOULISSET Route De Macon GOURDON

AUX POISSONS ROUGES 7120 TORCY

A	B	C	Alle	Av-alle	Av-av-alle
X01	Y11	Z06	1		
X02	Z06	Y11		1	
X03	Z13	Y08			2
X04	Y09	Z14		1	
X05	Y15	Z10	1		
X06	Z01	Y12	1		
X07	Z12	Y02		1	
X08	Y03	Z13			2
X09	Y14	Z04		1	
X10	Z05	Y15	1		
X11	Y07	Z01	1		
X12	Y02	Z07		1	
X13	Z08	Y03			2
X14	Z04	Y09		1	
X15	Z10	Y05	1		
Y01	Z11	X06	1		
Y02	X06	Z11		1	
Y03	X13	Z08			2
Y04	Z09	X14		1	
Y05	Z15	X10	1		
Y06	X01	Z12	1		
Y07	X12	Z02		1	
Y08	Z03	X13			2
Y09	Z14	X04		1	
Y10	X05	Z15	1		
Y11	Z07	X01	1		
Y12	Z02	X07		1	
Y13	X08	Z03			2
Y14	X04	Z09		1	
Y15	X10	Z05	1		
Z01	X11	Y06	1		
Z02	Y06	X11		1	
Z03	Y13	X08			2
Z04	X09	Y14		1	
Z05	X15	Y10	1		
Z06	Y01	X12	1		
Z07	Y12	X02		1	
Z08	X03	Y13			2
Z09	X14	Y04		1	
Z10	Y05	X15	1		
Z11	X07	Y01	1		
Z12	X02	Y07		1	
Z13	Y08	X03			2
Z14	Y04	X09		1	
Z15	Y10	X05	1		
			18	18	18